

## **Enseignement supérieur Le décret Paysage validé**

La Cour constitutionnelle a confirmé jeudi la validité du décret Paysage adopté fin 2013 et qui vise à réformer en profondeur l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. La Cour a ainsi rejeté jeudi le recours en annulation déposé en 2014 par plusieurs Hautes Ecoles, le Secrétariat général de l'enseignement catholique, ainsi que quelques enseignants frondeurs. Les contestataires reprochaient notamment au texte élaboré par le ministre Jean-Claude Marcourt (PS) de violer la liberté d'enseigner garantie par la Constitution et de brider l'innovation pédagogique. (Belga)